

Libération

Solutions solidaires : initiative

«Une mère m'a dit que cela faisait dix ans qu'elle n'avait pas fait de sieste»

Le handicap au quotidien dossier

La Calmie est un dispositif d'accueil pour les enfants handicapés qui permet aux parents, quelques heures par semaine, de souffler, sortir ou s'occuper des fratries.



Pour les enfants qui ne sont qu'à domicile, les journées d'accueil représentent leur seul espace de socialisation, c'est donc le seul moment où les parents peuvent se reposer. (Maskot/Getty Images/Maskot)

par [Didier Arnaud](#)

publié le 15 novembre 2021 à 17h43

(mis à jour le 16 novembre 2021 à 10h37)

Sylvie Meunier, 57 ans, est éducatrice spécialisée. Elle a obtenu un master de sciences humaines et sociales, a dirigé un hôpital de jour pour enfants avec troubles du neurodéveloppement. Elle est actuellement directrice de service médico-social.

«On est une association depuis le 2 mars 2020. On avait rassemblé des familles d'enfants handicapés et des adolescents, en mettant ensemble des associations. La question du répit s'était beaucoup posée. Le répit, c'est quand on peut se dégager des tâches quotidiennes qui prennent tout le temps et permettent de faire des choses pour soi. Il y a des enjeux de santé publique dans cette notion. Cela absorbe toute l'attention du parent. Il faut que la personne en situation de handicap soit accompagnée par d'autres dispositifs. Se pose le problème de [la charge mentale qui pèse sur les parents](#).

«Notre collectif est basé sur la coconstruction parents/professionnels. Des solutions de répit hors domicile n'existaient pas. Le projet La Calmie, en Gironde, est un dispositif de repos hors domicile les samedis et trois jours en semaine sur les vacances scolaires. On accueille les jeunes par groupes de cinq sur des lieux différents. On se fait prêter des locaux par des associations et des communes. Le personnel est mis à disposition par un service d'aide à domicile. On a actuellement une file active de 80 familles. Quatre intervenants du service d'aide à domicile sont présents lors de chaque journée d'accueil.

«Les premiers retours sont très positifs. Grâce au répit, une maman a dit que cela faisait dix ans qu'elle n'avait pas fait de sieste. D'autres font leurs courses, des activités culturelles ou de loisir ou bien passent du temps avec la fratrie. Les parents sont en hypervigilance permanente. Les frères et sœurs sont souvent les grands oubliés.

«Je réfléchis avec les personnes concernées. Cela consiste surtout à aider la famille à gagner un pouvoir d'agir, lui donner tous les outils pour affronter les manques, qu'il s'agisse des places en établissement, de l'absence d'accompagnement, de l'aide pour les démarches administratives. L'objectif est d'alléger les difficultés du quotidien. On essaie d'orienter les gens vers les bonnes personnes. Et éviter le renoncement. Il y a en effet des familles qui peuvent parfois nous dire : *“On voudrait ne plus prendre part à l'accompagnement de nos enfants...”*

«Il faudrait pérenniser le dispositif financièrement. On fait des demandes de subventions, des appels à projets... Cela nous prend du temps. On court après les financements. Les prestations compensatoires du handicap devraient prendre en compte cette question. [On voudrait que la question du répit soit prise en compte](#).

«Il y a des solutions de répit dans d'autres départements. Il n'y a pas de modèle unique. Chacun trouve ses solutions. On est dans une société qui s'oriente de plus en plus vers l'aide à domicile, donc la question du répit se pose d'autant dans cette perspective. Pour les enfants qui ne sont qu'à domicile, les journées d'accueil représentent leur seul espace de socialisation, et c'est le seul moment où les parents peuvent se reposer.»